



Présents:

Enseignantes : Mmes Baillot, Vaudable et Mme Cohendy

Représentants de la municipalité : Mme Grieshaber ATSEM: Mme Kirch

Représentants des parents d'élèves : Mmes Busset et Lebrun

Excusés: Mme Collet Inspectrice de l'Education Nationale, enseignants :Mmes Brel et M. Fabry, parents : Mmes Veilleroy et Bertuit et M. Guerrero.

Madame Cohendy, présidente du conseil d'école ouvre la séance à 17h30 en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil. Tour de table afin que chacun se présente.

Introduction Le Conseil d'école, instance de débat, de réflexion collective et de proposition, exerce les fonctions prévues par le décret n°90.788 du 6 septembre 1990 et se réunit une fois par trimestre. Son rôle : se rencontrer entre parents, enseignants et élus, dialoguer, faire des suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (actions pédagogiques, utilisation des moyens, activités scolaires, périscolaires et cantine).

Attributions: Vote du règlement intérieur, proposition sur l'organisation de la semaine.

Ordre du jour 1 Rentrée 2020 2021

2 Actions éducatives

3 Compétences municipales

1 RENTREE 2020 2021

Effectifs

113 élèves sont actuellement répartis en 5 classes (moyenne de 22,6 élèves par classe). 114 l'an passé.

Équipe	PS	MS	GS	TOTAL	atsem
M. Fabry Didier	25				Mme Kirch Isabelle
Mmes Brel Céline et Soulier Nathalie	13	9			Mme Munier Laurence
Mme Vaudable Laurence		11	11		Mme Rich Ginette remplace Agnès Gondry
Mmes Cohendy Estelle et Soulier Nathalie		11	12		Mme Cardonna Françoise
Mme Baillot Florence		10	11		
TOTAL	38	41	34	113	

Prévision de l'effectif pour la rentrée prochaine : entre 40 et 46 petites sections attendues (effectif total possible entre 119 et 125)

Personnel

enseignantes :Mme Cohendy assure la direction de l'école le lundi, Mme Brel est en temps partiel elle n'est pas en temps de service le mardi. C'est Mme Soulier Nathalie qui complète ces temps.

atsem : 4 atsems pour 5 classes. Nous remercions la municipalité qui fait le nécessaire afin que ce soit la même personne qui remplace Mme Gondry : Mme Rich.

Les 3 classes de moyens grands « se partagent » deux atsems ce qui peut être problématique pour le temps d'accueil le matin, d'autant qu'une atsem de grands va chercher les enfants au bus.

Le RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés est une structure de l'Education Nationale qui permet une prise en charge sur le temps scolaire des enfants en difficulté.

Trois personnes interviennent: Mme CHATAIGNON une rééducatrice, Mme RAGI une psychologue scolaire qui intervient à la demande des enseignants ou des parents qui peuvent aussi la contacter directement à l'école Léon Dhermain au 04 73 77 64 61 et Mme Vaurz une maître E maître chargé de l'aide à dominante pédagogique, son travail est d'aider l'élève à maîtriser ses outils et méthodes de travail.

Elections

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020 Nombre d'électeurs inscrits : 213

Nombre de votants : 99 Taux de participation :47,42% (participation de 43,87 en 2019 2020).

Une seule liste présentée. La liste des parents élus avec leurs coordonnées est visible sur le site de l'école.

Règlement intérieur

Le règlement type départemental est appliqué dans notre école. Il est adopté et s'applique à l'école. Il sera visible sur le site de l'école.

Annexe en lien avec le protocole sanitaire de novembre 2020. Nous rappelons aux parents que le port du masque par les adultes est obligatoire dans et aux abords de l'école.

2 ACTIONS EDUCATIVES

Projet d'école

Les priorités retenues sont améliorer les compétences des élèves dans le domaine du langage oral, de construire des progressions, utiliser des outils communs.

Liaison école familles Rencontres parents enseignants

Les parents peuvent communiquer avec l'enseignant de leur enfant par l'intermédiaire d'une boîte mail de chacune des classes. Le site de l'école est régulièrement mis à jour, nous invitons les parents à le consulter régulièrement.

En septembre des réunions de rentrée ont été organisées dans chaque classe. Au cours de l'année, les parents peuvent rencontrer les enseignants sur demande dans le cahier de liaison ou par mail.

Aide pédagogique complémentaire

Les élèves peuvent bénéficier des activités pédagogiques complémentaires mises en place dans l'école. Elles ont pour but d'aider les élèves dans leurs apprentissages, de mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école. Elles sont suspendues pour le moment.

Sorties pédagogiques

En octobre les 3 classes de moyens grands ont pu aller au FRAC visiter une exposition et participer à un atelier. Des rencontres sportives sont prévues en mars pour les grands dans le cadre de la liaison avec le CP, si cela est possible des visites à l'élémentaire Thonat seront programmées.

Si cela est possible, toutes les classes iront gratuitement au cinéma le Gergovie pour une séance Noël. La municipalité met à la disposition des écoles des bus gratuitement ce qui nous permet de sortir souvent sans répercuter un coût important aux familles.

Fête de Noël

Une fête aura lieu le vendredi 18 décembre (jour des vacances). Nous réfléchissons à l'organisation d'un goûter. Des jouets collectifs seront offerts pour toutes les classes.

Photographe la venue d'un photographe aura lieu dans l'année (au printemps)

Coopérative scolaire

L'école ne demande pas de participation financière aux familles au titre de la coopérative scolaire en application du principe de gratuité de l'école. C'est l'investissement des parents (achat des photos de classe, fêtes) qui permet à l'ensemble de l'école de pouvoir profiter de sorties, spectacles et autres supports pédagogiques supplémentaires.

Solde 23/11/2020: 1892,37 recettes 0 € dépenses 0€

Cet argent est utilisé tout au long de l'année pour les projets afin de minimiser la participation demandée aux parents (pour financer une partie des sorties pédagogiques par exemple)

3 QUESTIONS A COMPETENCE MUNICIPALE

Travaux réalisés pendant l'été :

Remplacement des huisseries et menuiseries du dortoir et de 3 classes. Nous remercions la municipalité pour ces travaux qui améliorent les conditions de travail à l'école.

Travaux demandés au budget 2021

Changement des portes d'entrée de l'école et création d'une aération salle des atsems
Pour les années à venir réflexion sur un réaménagement de la cour basse.

Travaux demandés à être réalisés par les services techniques municipaux : installation de jardinières, peintures des poteaux du préau, mise en peinture du bureau direction ou remplacement de la tapisserie

Budget Tous les ans, la mairie verse à l'école une somme par enfant scolarisé. Le montant de celle-ci pour l'année 2020 était de 35€50 par élève (Reconduction de cette somme depuis plusieurs années). Les classes ont disposé de La municipalité a investi 1500€ dans l'achat de mobilier.

Interrogation sur le contrat des photocopieurs : le passage aux photocopieurs couleurs a eu un impact important sur le budget direction.

Sécurité

Le plan vigipirate renforcé est activé.

Exercice incendie une évacuation des locaux a été faite lundi 5 octobre à 9h30. Les cinq classes étaient présentes et ont participé à l'exercice ainsi que l'ensemble des enseignants et les atsems. L'école a été évacuée en 2mn et 10 s dans de bonnes conditions. Le but de ce premier exercice est essentiellement pédagogique: que les enfants entendent la sirène et l'identifie comme signal d'alerte à différencier de la sonnerie de récréation et repèrent l'itinéraire d'évacuation. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, à noter que l'alarme côté garderie n'est pas assez forte. 2 exercices au moins doivent être réalisés chaque année scolaire

Exercice risques majeurs séisme : un exercice annuel sera mis en place

Exercice alerte intrusion 3 exercices sont à mettre en œuvre au cours de l'année, les exercices se dérouleront sans effet de surprise sous forme de jeu pour ne pas effrayer les enfants. Pour le moment nous ne l'avons pas encore programmé, le PPMS est à jour consultable par les représentants de parents d'élèves dans le bureau de Mme Cohendy.

Restaurant scolaire

En moyenne 75 à 80 enfants y mangent tous les jours. Deux services sont organisés avec un temps de décalage entre le repas des petits et des grands.

Accueil municipal

une vingtaine fréquente le matin et 30 à 35 le soir. Les enfants qui sont inscrits à 16h25, ne peuvent être récupérés par leur famille qu'à partir de 17h.

Le bus scolaire le stationnement s'effectue boulevard joliot curie. Une atsem (celle de la classe de grands) va récupérer les enfants. 2 enfants le matin, 3 le soir.

6 DIVERS

Direction : Mme Cohendy bénéficie d'un quart de décharge, le lundi pour lui permettre d'assurer les tâches de gestion administrative de l'école. Cette journée est à privilégier pour prendre rendez-vous, sans affecter le bon fonctionnement de la classe.

Panneau d'information Ecole/Parents d'élèves : Les informations à destination des parents sont consultables sur le site de l'école et affichées sur le panneau d'affichage situé à l'entrée principale de l'école ou/et sur les portes de sortie de chaque classe. Pensez à les consulter régulièrement et surtout à signer les cahiers de liaison.

Points que les parents d'élèves souhaitent aborder :

1 Remplacement de M. Fabry

Parents et enseignants souhaitent que le remplacement assuré depuis novembre soit pérenne.

2 La procédure des mesures sanitaires appliquées à la cantine et tout au long de la journée

réponses apportées pendant les échanges du conseil.

La séance est levée à 19h45

La Directrice

Les Parents élus.